



Résumé de la web conférence ZEISS : « L'orthoptie à l'heure du COVID-19 : Posez vos questions »

Jeudi 28 Mai 2020

Cette conférence a réuni :

- **Dr Olivier Grall**, Médecin généraliste à Le Relecq-Kerhuon, en charge des mesures sanitaires COVID-19 dans différents sites d'activité de Brest
- **Mr Benoit Rousseau**, orthoptiste à l'Institut Montsouris à Paris, Fondateur Orthoptie.net, Co-Fondateur Forum 2 Yeux
- **Mme Christelle Gorgé**, Orthoptiste libérale à Brest, Membre du CA de l'Association Française d'Orthoptie
- **Mr Nicolas Sériès**, Président ZEISS France
- **Mr Raphaël Amar**, Directeur du Pôle de Santé Visuelle, ZEISS Vision Care France, Orthoptiste

ZEISS accompagne l'ensemble des professionnels de la filière visuelle dans leur reprise d'activité dans ce contexte inédit lié au COVID-19. Les orthoptistes comptent pour la santé visuelle des français. C'est la raison pour laquelle nous sommes ravis d'avoir pu organiser cette webconférence réunissant plus de 320 orthoptistes.

Interview du Docteur Olivier Grall, Médecin généraliste près de Brest :

Son message clef à votre attention :

Il n'y a pas eu de rebond de l'épidémie au déconfinement, ce qui était l'inquiétude majeure. On constate une baisse des personnes en réanimation, quelles que soient les régions. Le gouvernement vient donc d'alléger les mesures sanitaires, mais le virus circule toujours. Nous ne sommes pas l'abri d'une seconde vague comme en Chine où les gestes barrières n'ont pas été respectés, et donnant lieu à un nouveau confinement. Protégeons-nous, portons un masque. Il est important de rester vigilant jusqu'à fin juin !

Attention à la cellule familiale qui est le premier foyer de contamination. Les beaux jours arrivent, les réunions de famille vont se multiplier et des gestes anodins peuvent être vecteurs de contamination. Une simple bouteille d'eau sur une table ou les couverts que l'on se passe de main en main, peuvent propager le virus.

La saisonnalité du virus n'est à ce jour pas connue et il y a un risque de résurgence cet hiver. Les JO de Tokyo de 2021 sont toujours en suspens ! Ce virus est très atypique car protéiformes, avec des symptômes complètement variés (cutané, gastrique, toux, syndrome de Kawasaki pour les enfants...). On a aucun référentiel.

La question de l'immunité est encore à approfondir, nous ne savons pas réellement combien de temps elle dure ! Les tests enfin disponibles permettent seulement de confirmer si le patient a été contaminé.

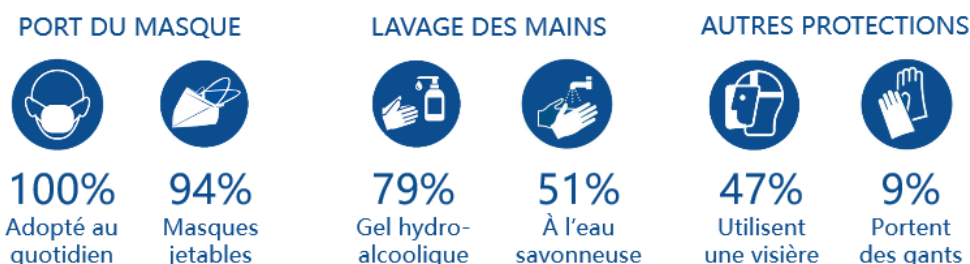
En contact avec l'enfant, il est important que le praticien conserve son masque car les malades sont souvent asymptomatiques.

Discussion résultats Enquête ZEISS « L'Orthoptie à l'heure du COVID-19 » par Benoit Rousseau, orthoptiste à l'Institut Montsouris à Paris :

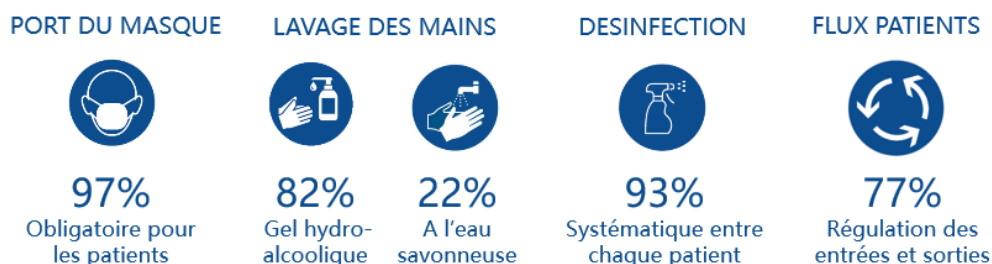
Enquête anonyme réalisée sur internet entre le 16 Mai et le 24 Mai 2020 (en partenariat avec le Forum professionnel orthoptique 2 YEUX réunissant 4994 membres)

Près de 20% des membres du forum ont répondu à ce questionnaire, ce qui représente une mobilisation extraordinaire ! Elle témoigne de l'intérêt des orthoptistes pour cette thématique. Vous êtes en effet **57 % d'inquiets ou de mitigés quant à la reprise !**

Rappels des mesures prises par les orthoptistes pour eux-mêmes :



Rappels des mesures sanitaires pour les patients :



- **64% ont des besoins d'informations concernant la désinfection du matériel**

Cette crise sanitaire s'accompagne d'une crise économique. Vous êtes 7 sur 10 à prévoir une baisse de CA et pour un quart cette baisse sera de plus de 30%.

Aides financières (Explications communiquées par Benoît Rousseau sur à une question en direct):

Pendant la période de confinement et durant l'arrêt de l'activité professionnelle :

1/ **Indemnités journalières** (IJ) de 72€/jour pendant 20 jours renouvelables si garde d'enfants <16 ans ou ALD ou enceinte 3ème trimestre (sur déclaration Ameli.fr - section employeur), ou si infection Covid19 confirmée, ou "personne à risque" (sur prescription de AT par MT)

2/ **Fond de solidarité** de 1500€ maximum (sur déclaration Impots.gouv.fr - espace personnel). Déclaration au plus tard le 30/04/2020. Fond de solidarité et IJ non cumulables.

Depuis la reprise de l'activité professionnelle :

1/ **Aide aux professionnels de santé en ville dans le contexte du Covid-19** : Aide calculée à partir d'éléments standardisés par professions de santé (taux de charges fixes) mais aussi d'éléments personnalisés liés à la situation individuelle du professionnel de santé (niveau habituel des honoraires). Le calcul de la compensation intégrera l'existence des rémunérations et financement reçus par le professionnel au cours de la période considérée qu'il s'agisse d'autres dispositifs existants mis en place par les pouvoirs publics dans le contexte de gestion de la crise sanitaire (IJ, FS...), mais aussi d'une partie des revenus liés à l'activité maintenue malgré la crise. (Ameli.fr) à compter du 30/04/2020

2/ **Possibilité de demander un ajustement des cotisations CARPIMKO** : Si baisse des revenus d'activité prévus par rapport à 2019, il est possible de demander que la cotisation provisionnelle du régime de base soit calculée non pas sur le revenu 2019 mais sur la base du revenu 2020 estimé. Une régularisation sera calculée en 2021 sur la base du revenu réel de 2020.

3/ **Aide financière pour tous les affiliés de la CARPIMKO** : les orthoptistes qu'ils soient titulaires ou remplaçants se verront verser 1000 € Aide cumulée avec une aide complémentaire votée par la CNAVPL de 477 € (sous forme de dotation du Fond d'Aide Sociale du régime de base. Cette aide spécifique de la CNAVPL servira exclusivement à prendre en charge une fraction des cotisations du régime de base. Elle sera servie sur demande et gérée par la CARPIMKO pour ce qui concerne les orthoptistes. (Décidé le 26 mai 2020. La Direction de la Sécurité Sociale à 10 jours pour valider)

Discussion Conseils et bonnes pratiques par Christelle Gorgé, orthoptiste libérale à Brest :

Conseils et bonnes pratiques selon Christelle Gorgé :

Pour préparer une consultation, il faut :

Communiquer

L'utilisation d'un logiciel de prise de RDV en ligne, permet de désengorger l'accueil téléphonique, mais aussi de communiquer à propos des mesures sanitaires du cabinet. Un SMS la veille du rendez-vous rappelle les exigences sanitaires comme le port du masque, les règles pour les accompagnants, sans oublier le rappel pour l'ordonnance.

Mettre en place une signalétique en salle d'attente pour reprendre les mesures : port du masque, lavage des mains au gel, laisser les portes ouvertes, apporter son propre stylo, préciser à l'accompagnant d'un enfant de rester en salle d'attente pendant la consultation.

Organiser et désinfecter

La réorganisation de la salle d'attente doit être envisagé : porte ouverte pour laisser l'air circuler et minimiser les contacts avec les poignées, espacer les chaises, les mettre en quinconce, désinfection régulière, suppression des revues, jouets...

Protéger et se protéger

Port du masque obligatoire pour le patient adulte et les enfants de plus de 3ans. Avant le port du masque est déconseillé car potentiellement dangereux. Pour toute la partie neuro-visuel, autorisation d'enlever le masque des enfants car l'examen est plus long et l'orthoptiste peut mettre sa visière.

La protection de l'orthoptiste peut comprendre masque, lunettes, visière pour le bilan des enfants sans masque, blouse et gants éventuellement. Attention toutefois au port des gants faussement rassurant. Il n'enlève pas le besoin de se laver les mains au savon car ils sont source de contamination en se touchant le visage.

Organiser et adapter

Astuces de Christelle Gorgé sur l'organisation à mettre en place :

- 1er interrogatoire administratif et anamnèse, sur une 1ère chaise avant de passer sur fauteuil d'examen
- Organiser le bureau avec mise en place d'une zone saine et d'une zone qui potentiellement contaminée, sur laquelle il y a un bac où on met toutes les choses touchées par le patient ou le praticien
- Utilisation du Lang plutôt que le TNO qui doit être manipulé.
- Utilisation du biprisme qui peut être utilisé à quelques centimètres du patient, VR, Bagolini
- Suppression des branches sur la monture du test rouge/vert pour l'utiliser sans toucher le visage du patient

S'adapter et se protéger

- Décontaminer tout le matériel (Lang, lunettes d'occlusion, écrans, prismes, biprisme)
- Réfraction : Utiliser 2 Win, PO plutôt que Rétinomax si possible

Rééducation & rééducation assistée par ordinateur

- Favoriser les moyens sans contact (utilisation de plusieurs sortes de stéréogrammes par exemple)
- Utilisation des logiciels OLLIOS & BINOCULLUS

TELESOIN EN ORTHOPTIE Parution au JO du 18 Mai 2020 et valable jusqu'à fin Juillet

Deux logiciels de rééducation sont utilisables en téléconsultation pour la rééducation, l'amblyopie, le strabisme, l'insuffisance de convergence, etc :

1. Softeye
2. Longue vue

La mise en place de webcam + micro sont nécessaires côté patient et orthoptiste. La séance se déroule obligatoirement en direct et le paiement est possible par CB ou TP.

Actes possibles : AMY 12, AMY 18, AMY5,8 , AMY 6,5, AMY 4 / FSE dégradée

DESINFECTION

Il est important de désinfecter toutes vos surfaces et votre matériel entre les rendez-vous. Pour cela, l'utilisation de tout produit aux normes EN 14476 est possible. Privilégier des produits qui ont une action biocide rapide !

La désinfection des prismes et barre de P, l'alcool est très fortement déconseillé ! Il faut utiliser de l'ammonium quaternaire type Sanytol, lingettes médicales ou dérivé chloré. Pour les surfaces en tissus, utiliser un spray désinfectant tissu ou un nettoyage avec de la vapeur. Pour les instruments, suivre les instructions des fabricants. Un guide de nettoyage est disponible sur le site ZEISS.

Conclusion Raphaël AMAR :

ZEISS a créé une page internet dédiée aux orthoptistes dans ce contexte particulier de reprise d'activité. Vous retrouverez sur cette page, les recommandations des organisations professionnelles, un glossaire synthétique pour la désinfection, le guide de nettoyage des HFA, ainsi qu'une explication technique pour réaliser un OCT à distance (par un câble) afin d'appliquer la distance sociale.

Le lien : <https://www.mieuxvoiraveczeiss.com/la-sante-avant-tout-orthoptiste>

Par ailleurs, le confinement a déclenché de nouveaux comportements des patients. La télémédecine comme la prise de rendez-vous en ligne vont se développer rapidement. C'est pourquoi dans le prolongement de cette webconférence, nous en profitons pour vous annoncer qu'un contrat de partenariat a été mis en place depuis aujourd'hui entre ZEISS et EYENEED.

EYENEED est une plateforme digitale dédiée à la vue qui participe et œuvre à une meilleure collaboration entre ophtalmologistes, orthoptistes et opticiens. La plateforme propose notamment une messagerie cryptée, un transfert d'urgence vers un ophtalmologue du réseau, le partage de données de santé via un hébergeur agréé, ainsi que d'autres fonctionnalités.

Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter : relations.medicales@zeiss.com